



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
du 19 février 2018**

Assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche, tenue lundi le 19 février 2018 à 15 h 00 au siège social de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, situé au 4445 côte de Terrebonne à Terrebonne, sous la présidence de M. Yan Maisonneuve, président, et à laquelle étaient présents :

MM. Gabriel Michaud, vice-président
Eugène Jolicoeur, membre
Mme Nathalie Ricard, membre

Ainsi que : Mmes Chantal Marceau, secrétaire-trésorière
Christiane Lambert, assistante secrétaire-trésorière

La secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil les documents énumérés ci-après :

- Rapport SIMO pour le mois de janvier 2018
- Transfert budgétaire 2018-02

RÉSOL. : 14-02-2018 (Ouverture)

IL EST PROPOSÉ PAR: Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 15-02-2018 (Lecture et adoption de l'ordre du jour)

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Gabriel Michaud

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 22 janvier 2018;
4. Adoption des listes des chèques émis et des comptes à payer du fonds d'administration;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

5. Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2018;
6. Adoption du règlement 104-5 – Règlement modifiant le règlement établissant la rémunération du président et des autres membres du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche;
7. Réparation en urgence de la pompe numéro 3 au poste de pompage Dumais à Terrebonne – Rapport du président;
8. Approbation du transfert budgétaire 2018-01;
9. Affaires nouvelles;
10. Correspondances :
11. Période de questions;
12. Levée de la séance.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 16-02-2018 (Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 22 janvier 2018)

IL EST PROPOSÉ PAR: Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 22 janvier 2018 soit approuvé.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 17-02-2018 (Adoption des listes des chèques émis et des comptes à payer du fonds d'administration)

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Eugène Jolicoeur

QUE les listes des chèques émis et des comptes à payer du fonds d'administration aux montants respectifs de 340,12 \$, 29 949,43 \$ et de 2 368,49 \$ telles qu'annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante soient approuvées.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 18-02-2018 (Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2018)

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

QUE la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2018 au montant de 48 427,83 \$ telle qu'annexée à la présente résolution, soit adoptée et que leur paiement soit approuvé.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 19-02-2018 (Adoption du règlement 104-5 – Règlement modifiant le règlement établissant la rémunération du président et des autres membres du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne - Mascouche)

ATTENDU l'avis de motion donné par madame Nathalie Ricard à l'assemblée régulière du 22 janvier 2018 par la résolution 12-01-2018;

ATTENDU QUE le projet de règlement 104-5 a été déposé lors de cette même assemblée;

IL EST PROPOSÉ PAR: Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE le règlement numéro 104-5 modifiant le règlement établissant la rémunération du président et des autres membres de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche, soit adopté.

Les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 20-02-2018 (Réparation en urgence de la pompe numéro 3 au poste de pompage Dumais à Terrebonne – Rapport du président)

ATTENDU un bris important de la pompe numéro 3 du poste de pompage Dumais à Terrebonne;

ATTENDU QU'en période de pluie ou de fonte intense, si une des pompes restantes faisait défaut, la capacité du poste ne serait pas suffisante pour éviter les refoulements d'égout dans le réseau gravitaire directement connecté au poste de pompage;

ATTENDU la recommandation conjointe de monsieur Serge Coderre, ing., de la firme EnviroServices et de monsieur Yvon Plante, directeur des opérations de la firme SIMO, recommandant à la Régie d'octroyer le contrat à la compagnie Xylem pour la réparation de la pompe numéro 3 le plus rapidement possible. La recommandation est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

ATTENDU la gravité de la situation, le président a autorisé, le 24 janvier 2018, la Régie à octroyer les contrats nécessaires pour remédier à la situation en vertu de l'article 573.2 de la *Loi sur les cités et villes*;

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Gabriel Michaud



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

QUE le conseil d'administration prenne acte du rapport motivé de monsieur Yan Maisonneuve, président de la RAETM. Le rapport est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 21-02-2018 (Approbation du transfert budgétaire 2018-01)

IL EST PROPOSÉ PAR: Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE le conseil d'administration de la RAIM approuve le transfert budgétaire 2018-01 suivant :

		De :	A :
02-414-03-523	Machinerie et équipement	25 000 \$	
02-414-03-999	Dépenses imprévues poste Dumais	13 000 \$	
03-010-00-006	Conversion réparation pompe Dumais		38 000 \$
Total		38 000 \$	38 000 \$

ADOPTÉ

RÉSOL. : 22-02-2018 (Levée de la séance)

IL EST PROPOSÉ PAR: Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ


Président


Secrétaire-trésorière